

UNIVERSITÉ DE POITIERS

Pôle Universitaire de Niort

Faculté de Droit et des Sciences Sociales

LICENCE 3^{ème} ANNEE « Droit et techniques de l'assurances »

1^{ère} Session - Semestre 2 – 17 mars 2006 - Durée : 02H00

RISQUES AGRICOLES

Monsieur Y. HOUMEAU

Sujet:

Contre quels risques professionnels un exploitant agricole traditionnel doit-il se couvrir et comment ?